

Les Atlas des Paysages de Wallonie

La collection des Atlas des Paysages de Wallonie, qui couvrira à terme tout le territoire wallon, va bientôt s'enrichir d'un quatrième tome, dont la sortie est prévue avant la fin de l'année 2012 : « La Haine et la Sambre ». Déjà deux autres tomes sont en préparation pour 2013 et 2014. Nous avons rencontré les chercheurs¹ ainsi que deux membres du Comité d'accompagnement², qui nous ont parlé du travail et des apports des atlas.

Connaissez-vous les Atlas des Paysages de Wallonie ? Ces atlas sont de véritables outils de connaissance, de sensibilisation et de gestion des paysages wallons. Ils sont conçus pour un large public et sont illustrés par de nombreuses photographies, des dessins, des cartes et des blocs-diagramme. Ils ont vu le jour à la suite de la Convention européenne du paysage, qui s'est tenue à Florence en 2000 et qui a été ratifiée par la Wallonie l'année suivante. Cette Convention vise à protéger, aménager et gérer les paysages européens. Elle a développé une vision plus large de ce qu'est un paysage, « partie du territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations ». Elle a proposé divers outils et recommandations, dont la nécessité de connaître et sensibiliser aux paysages. C'est la vision et les objectifs poursuivis par les Atlas des Paysages de Wallonie.

Une collection riche en enseignements

La collection comporte déjà trois tomes, chacun analysant et illustrant un ensemble paysager dont les délimitations et les caractéristiques ont été définies dans l'étude « Les territoires paysagers de Wallonie »³ : l'Entre-Vesdre-et-Meuse, les Plateaux brabançon et hesbignon, le Plateau condrusien. Pour les trois suivants, le choix s'est porté sur des ensembles paysagers bien différenciés. Le prochain tome, la Haine et la Sambre, abordera les dimensions plus urbanisées et industrialisées des paysages. Les deux tomes suivants seront consacrés au Haut plateau de l'Ardenne centrale et au Bassin mosan : nous y reviendrons plus loin dans cet article.

Didier Marchal, un des membres du Comité d'accompagnement, souligne l'apport de la collection pour la Wallonie : « Avant de parcourir l'un ou l'autre Atlas des Paysages, je m'étais intéressé aux Territoires paysagers de Wallonie. Les

divers Atlas des Paysages complètent utilement ce document. D'une manière générale, il me semble qu'il y a relativement peu de publications traitant des paysages. L'Atlas des Paysages comble cette lacune, d'autant plus qu'il couvrira l'ensemble de la Wallonie selon une même méthodologie. » En effet, chaque tome présente non seulement une structure identique, en quatre parties, mais aussi un même travail méthodologique permettant de déterminer des aires paysagères et d'en analyser les caractéristiques. La première partie permet de comprendre la formation des paysages wallons et fournit les principales clés de lecture des paysages actuels ainsi que des pressions auxquelles ils sont soumis. La deuxième partie analyse l'ensemble paysager concerné, son inscription dans le contexte wallon, les traits marquants des paysages actuels, leur mise en place historique, les évolutions contemporaines et la perception des paysages. La troisième partie propose aux lecteurs de découvrir les éléments qui caractérisent des paysages plus locaux, au sein de différentes aires paysagères. Elle présente

¹ E. Castiau, M. Haine, T. Pons et S. Quériat

² D. Marchal, Ingénieur forestier, attaché à la Direction des Ressources forestières du Département de la Nature et des Forêts du SPW, et P. Soutmans, Sociologue et Professeur à l'École normale catholique du Brabant wallon (Haute Ecole Léonard de Vinci).

³ Par E. Droeven, C. Feltz et M. Kummert, sous la dir. de C. Feltz, Etudes et Documents, CPDT 4, Ministère de la Région wallonne, 2004.

Les Atlas des Paysages de Wallonie



Chaque atlas est en vente au prix de 18 euros et peut être commandé au SPW, Direction de la Communication, place Joséphine Charlotte, 2 - B-5100 Namur. Tél. : 0800 11 901. Il peut aussi être téléchargé à l'adresse <http://cpdt.wallonie.be/fr/content/atlas-des-paysages>

aussi les enjeux qui découlent de ces observations, en termes d'évolution et de gestion des paysages, les objectifs et des pistes d'actions. La quatrième partie met en évidence les enjeux paysagers globaux, dont la portée s'avère significative à l'échelle de l'ensemble.

Philippe Soutmans, autre membre du Comité d'accompagnement, est très enthousiaste. Il est vrai qu'il utilise les atlas de manière concrète, dans plusieurs de ses activités. « C'est intéressant pour le Comité d'accompagnement d'avoir une personne qui utilise les productions et en voit la finalité. » Comme professeur, il forme de futurs enseignants et, dans ses cours, il fait régulièrement référence aux atlas, qu'il utilise tant comme outil descriptif que conceptuel. Les étudiants eux-mêmes les exploitent lors de leurs stages. Il emploie aussi la méthodologie et les apports théoriques dans la rédaction de manuels scolaires. Comme conseiller communal et membre d'une CCATm, il voit aussi clairement l'intérêt que peuvent en tirer la commune et la population locale. « Vu la qualité du travail et la pertinence de l'outil, cela vaudrait la peine que la collection soit maintenue et que tous les tomes puissent

être publiés. J'aimerais d'ailleurs savoir ce que deviennent les atlas, comment ils sont diffusés, quelles sont les personnes qui les utilisent et pourquoi. Lorsque la commune où je suis Conseiller est entrée en développement rural, la présentation faite par les agents de la Fondation rurale de Wallonie avait visiblement pris en compte la présence sur le territoire communal des trois aires paysagères décrites dans l'atlas. Au niveau de la commune nous organisons aussi, sur base des informations de l'atlas, des promenades commentées à l'attention de la population locale. » On sait aussi que les volumes déjà publiés sont utilisés par les communes concernées, par les Conseillers en aménagement du territoire, par des bureaux d'étude, des habitants, des enseignants et des étudiants... « mais ce qu'ils en font plus précisément, à quelle occasion, avec quels objectifs, de cela nous n'avons que des réponses très partielles. L'Atlas des Paysages est un outil de vulgarisation, en termes d'évolution des paysages, un outil d'aide à la décision, puisqu'il présente les enjeux paysagers de chacune des aires. Mais c'est aussi un outil scientifique, d'une grande richesse du fait qu'il est réalisé par des équipes interdisciplinaires, tant

celle des chercheurs que celle du Comité d'accompagnement, avec des individus venant de disciplines différentes et ayant des cultures et des angles de vue différents. Croiser les regards du géographe, de l'historien, du sociologue... dans chacun des chapitres est un apport inestimable. C'est éduquer le public à une autre démarche, un autre regard : par exemple, en Hesbaye, comment le paysage a été transformé par l'agriculture industrielle. Tout le monde veut préserver la ruralité, mais laquelle ? Il y a une série d'enjeux présentés dans l'atlas : cela vaut la peine d'y revenir. Dans quelle mesure sont-ils connus et pris en compte par les décideurs, par la commune, par la CCATm ou les fonctionnaires-délégués ? »

Un nouvel atlas : la Haine et la Sambre

Un nouvel atlas est cours de publication, celui de la Haine et de la Sambre. L'ensemble paysager se structure dans l'axe des deux cours d'eau et s'étire sur 941 km². Les occupations urbaine et industrielle imprègnent, à des degrés divers, la majeure partie des paysages, ce qui contraste avec la physionomie essentiellement rurale des ensembles paysagers voisins. Les chercheurs confient leur difficulté dans l'analyse : « l'ensemble de la Haine et de la Sambre est plus petit que les deux ensembles étudiés précédemment, mais il est plus dense et très étiré. Il est surtout très complexe parce que les paysages urbains se caractérisent par une multitude d'éléments et par le fait qu'il s'agit souvent de vues assez courtes. Nous avons été obligés d'adopter une démarche novatrice dans la mesure où cette bande urbaine et industrielle, avec des campagnes plus ou moins imprégnées d'urbanisation, n'a jamais été étudiée au niveau paysager et

Les Atlas des Paysages de Wallonie

très peu envisagée dans sa globalité. Il nous a fallu chercher, dans la multitude des composantes du paysage, la cohérence de l'ensemble et de chacune de ses aires. » Ainsi la difficulté est l'occasion de développer une méthodologie d'une plus grande finesse. Philippe Soutmans en est convaincu : « Cet atlas est différent des trois premiers car il traite d'un ensemble où le paysage s'est très fortement modifié au cours du temps. C'est une caractéristique importante de la Haine et de la Sambre, mais la question de la transformation des paysages est valable pour tous les ensembles. L'atlas participe ainsi au travail sur les mentalités en démontrant que le paysage n'est pas naturel, n'est pas une donnée immuable : il est le résultat d'une construction historique et sociale. C'est un excellent outil pour conscientiser tant la population, les étudiants que les divers intervenants en aménagement du territoire comme les échevins, les conseillers en aménagement, les fonctionnaires régionaux et les acteurs-relais. »

Pays vert ou pays noir ? Sans pour autant dévoiler le contenu de l'Atlas de la Haine et de la Sambre, les chercheurs ont voulu mettre en avant dans la discussion quelques points interpellant. Parmi ceux-ci, l'importance de la couleur verte dans les paysages pourtant bien urbanisés et industriels, du fait de la présence de boisements, de l'agriculture et de la verdurisation des terrils anciens. L'importance aussi des paysages nocturnes, puisqu'un paysage vit 24h sur 24 et pas seulement aux heures où il fait jour. « Ca nous semblait particulièrement pertinent de développer cet aspect dans ce tome car il y a dans les zones urbaines plus qu'ailleurs beaucoup de lumière pendant la nuit, que ce soit à cause des nombreuses maisons, des industries qui continuent à fonctionner ou encore de la mise en lumière des espaces publics



Du haut d'un terril, vue sur l'agglomération carolorégienne et les industries lourdes de la vallée de la Sambre.

pour améliorer le confort et l'attractivité. » De nombreux détails sont à prendre en compte dans un paysage urbain, comme les couleurs, le rythme imprimé par les façades, les aménagements des rues, l'ouverture des places, les panneaux, l'impact des voitures stationnées le long des rues... jusqu'au marché qui se tient sur une place ou le rythme de la foule dans une rue commerçante ! Quant à la périurbanisation, elle est très développée mais elle est ancienne, contrairement aux ensembles paysagers voisins étudiés précédemment où il s'agissait surtout de lotissements récents. Sans oublier la présence de nombreuses infrastructures, comme les routes, les canaux, les écluses, les ponts, les équipements électriques et les pylônes qui marquent les paysages. « Souvent ils semblent banals et on ne fait pas attention à eux, mais lorsqu'on s'intéresse au paysage, on se rend compte à quel point ils en font partie. » En dehors des zones urbaines, le territoire intermédiaire est peu défini et se caractérise par de grandes étendues de champs et une urbanisation, de type in-

dustrielle, autour de noyaux. C'est la présence ou non de terrils, d'infrastructures liées au transport de l'énergie ou d'autres infrastructures qui a permis sa division en aires différenciées. « Dans les paysages de cet ensemble, il y a une multitude d'éléments paysagers, horizontaux, verticaux, proches et lointains. On a rarement un élément marquant et l'oeil a des difficultés à trouver des repères, à se focaliser sur un élément. Ce n'est donc pas facile de déterminer une cohérence pour une aire paysagère, bien qu'on finisse par dégager certaines caractéristiques. » Il a fallu beaucoup de temps et de travail de terrain à l'équipe de chercheurs pour percevoir les différences et les caractéristiques de ces territoires et les subdiviser en aires homogènes. Seule la Plaine de la Haine est facilement identifiable, avec de grandes plages de prairies humides, ponctuées de saules et de peupleraies, et des noyaux villageois sur le haut des versants. Enfin, n'oublions pas les terrils qui sont représentatifs des paysages traditionnels pour la population, qui y est très attachée. Parmi ceux-ci, certains sont exploités pour leur schiste ou pour retirer le charbon résiduel et disparaissent. Or, ils sont très présents dans le paysage et apportent de la verdure dans un contexte très urbanisé. Quand ils sont aménagés pour être escaladés, ils offrent des vues époustouflantes.

Dans la partie de l'atlas « Des regards sur les paysages », une enquête permet de mieux comprendre les représentations sociales des paysages, de cerner la façon dont les acteurs locaux perçoivent les paysages de leur région. Les personnes qui ont accepté d'être interrogées sont soit des acteurs ancrés dans des paysages ruraux soit des acteurs plus sensibles aux paysages urbains. Il existe cependant un fil conducteur à travers leurs récits : la puissance du passé industriel et son influence visuelle dans



Les Atlas des Paysages de Wallonie

l'environnement paysager. Trois éléments sont présents. Tout d'abord, la dimension humaine prend ici une place essentielle dans les discours des intervenants. Elle est mise en avant à travers l'histoire de la région reconnue pour son passé industriel exceptionnel puis son déclin ou à travers le besoin de reconnaissance d'une population marginalisée. Ensuite, le fait que les mutations urbaines transforment les paysages et les ambiances renvoie inévitablement aux questions de l'identité urbaine et du sens porté par les lieux nouvellement aménagés. Enfin, les espaces situés entre ces villes sont

ressentis comme oubliés et sans projet d'avenir malgré le sentiment qu'ils ne manquent pas d'atouts à valoriser. La démarche sociologique, partant d'une vision subjective et vivante, vient ainsi utilement compléter l'approche objective des autres parties de l'atlas. Philippe Soutmans, sociologue, acquiesce : « *j'ai été sollicité pour le Comité d'accompagnement entre autres parce qu'il y manquait le regard des sciences sociales sur les paysages. La démarche développée par la chercheuse dans la partie « Des regards sur les paysages » est non seulement pertinente mais elle est aussi inno-*

vante. Je l'utilise dans mes cours et dans la rédaction de manuels, notamment en travaillant sur la représentation que les gens ont des paysages. »

Les deux atlas suivants

Le cinquième tome, prévu pour la fin 2013, traitera de l'ensemble du Haut plateau de l'Ardenne centrale⁴. La collection n'a jusqu'à présent pas encore approfondi l'analyse des paysages forestiers. Ce sera donc une nouvelle dimension des paysages wallons à son actif. Cela



1 Paysage nocturne, à Mons. **2** Une enfilade de maisons ouvrières à Nimy, près de Mons. **3** Chaîne de terrils et cordons de petites maisons ouvrières à Hornu, dans le Borinage.

⁴ Il lui a été adjoint un petit ensemble voisin, dont les caractéristiques sont proches : celui de la Thiérache, Sarts et Rièzes.

Les Atlas des Paysages de Wallonie

permettra dans le même temps de rééquilibrer la couverture territoriale vers le sud, puisque les quatre premiers tomes concernent le nord de la Wallonie. Les chercheurs ont d'ailleurs déjà travaillé sur une partie du territoire, à travers d'autres recherches. De plus, les deux parcs naturels existants sur le territoire prennent aussi en compte les paysages. Didier Marchal, qui a récemment rejoint le Comité d'accompagnement, a un point de vue de connaisseur, en tant qu'Ingénieur forestier, attaché à la Direction des Ressources forestières du Département de la Nature et des Forêts. « Je fais partie de la Cellule aménagement où nous coordonnons la réalisation des plans d'aménagement forestier à l'échelle de la Wallonie. Je suis également chargé, parmi d'autres activités, de suivre les thématiques liées au bois-énergie et à la prise en compte du paysage dans la gestion forestière. Le Code forestier prévoit que le plan d'aménagement doit notamment contenir des mesures liées à l'intérêt paysager. La forêt est une composante essentielle du paysage. Elle couvre le tiers du territoire wallon et les forêts des propriétaires publics en représentent environ la moitié. Leur gestion peut donc avoir un impact

non négligeable sur le paysage. Le fait que le tome suivant sera dédié à l'Ardenne forestière a également joué pour que le DNF rejoigne le Comité d'accompagnement de l'Atlas des paysages. La gestion forestière passée ainsi que les techniques actuelles de sylviculture peuvent permettre d'expliquer l'évolution de tel ou tel paysage. C'est particulièrement le cas dans des zones fortement boisées et dans lesquelles le relief est marqué. » Didier Marchal ajoute : « la gestion du paysage est une chose, sa perception en est une autre. Dans sa réflexion sur le paysage, le DNF s'efforce d'intégrer les diverses manières de percevoir le paysage : la forêt perçue de l'intérieur et la forêt vue de l'extérieur. Par ailleurs, il est entendu que la prise en compte du paysage dans la gestion forestière ne doit pas conduire à un aménagement strictement paysager. En effet, comme le souligne le Code forestier en son article premier, les bois et forêts représentent un patrimoine naturel, économique, social, culturel et paysager. Il convient de garantir leur développement durable en assurant la coexistence harmonieuse de leurs fonctions économique, écologique et sociale. »

Le sixième tome sera, quant à lui, consacré à l'ensemble mosan. Celui-ci s'étire tout le long de la Meuse et comprend aussi une petite partie de la basse Sambre, jusque Floreffe. La méthodologie urbaine et industrielle mise au point pour l'actuel Atlas de la Haine et de la Sambre pourra être utilement confrontée à ce nouveau territoire. Une partie des paysages mosans sera analysée sous l'angle du tourisme, ancien et actuel.

Laissons la conclusion à Philippe Soutmans, qui ne manque pas d'idées pour développer la diffusion des Atlas des Paysages : « vu l'enjeu, cela vaudrait la peine de prendre contact avec des télévisions locales ou encore de programmer une grosse exposition de façon à faire connaître cet important travail. L'Atlas des Paysages est un excellent outil de vulgarisation. Le paysage est un enjeu : chacun essaye de s'accaparer le paysage environnant, sans pour autant avoir les clés de lecture. L'atlas offre ces clés et contribue à l'évolution des mentalités sur la construction des paysages. »



La Roche-en-Ardenne, vue depuis les ruines du château.



La Meuse à Ougrée.